

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'Aire Cantilienne met fin au service Aire'Bus

Chantilly, le 09 juillet 2026



Réunie en conseil communautaire le mercredi 08 juillet 2026, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a voté l'arrêt du service Aire'Bus, navette mise en place en novembre 2024 entre Gouvieux et Roissy, en passant par Chantilly, Lamorlaye, Coye-la-Forêt, Orry-la-Ville et La Chapelle-en-Serval.

Ce service avait été créé afin de proposer une alternative à la voiture individuelle pour les habitants du territoire travaillant sur la plateforme de Roissy, dans l'attente de la mise en service du barreau ferroviaire Roissy-Picardie.

Après près de deux ans d'exploitation, le bilan dressé par la collectivité fait apparaître une fréquentation très inférieure aux objectifs initiaux.

Depuis sa mise en service, sur les 14.450 rotations, le service connaît **une fréquentation de 1,12 passager par trajet**. Aucune évolution de fréquentation significative ne s'est dessinée dans les mois écoulés. Ce service a été beaucoup utilisé de manière ponctuelle pour aller prendre un avion, ce qui ne correspond pas à l'objectif premier du dispositif.

Le bilan financier confirme également le déséquilibre du service, avec **1 483 022 € de dépenses** engagées pour **57 028 € de recettes** perçues depuis son lancement jusqu'à mai 2026.

Face à cette fréquentation extrêmement faible et au coût important supporté par la collectivité, les élus communautaires ont décidé de mettre fin au service Aire'Bus **à compter du 1^{er} octobre 2026**.

« Notre responsabilité est de veiller à la bonne utilisation des deniers publics. Maintenir un service aussi peu fréquenté, malgré les moyens engagés, ne serait ni raisonnable financièrement, ni cohérent sur le plan environnemental. Cette décision s'impose au regard des chiffres et de l'intérêt général », souligne Nathanaël Rosenfeld, président de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne.

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne rappelle son engagement en faveur des mobilités durables et continuera d'accompagner les solutions adaptées aux besoins réels des habitants du territoire.

CONTACT PRESSE :

Service communication – Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne

17 bis rue Guilleminot – 60500 CHANTILLY | 03 44 62 46 65 | 06 29 14 17 78

Mail : communication@ccac.fr